

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 3 novembre 2020

Membres présents :

Représentants des municipalités :

Mme CHIPEAUX (adjointe au maire de Berche)

M. GENIN (maire de Dampierre sur le Doubs)

M. RENAUD Jean-Claude (donneur d'ordre, mairie de Dampierre sur le Doubs)

Equipe éducative :

Mme JOIGNEAUX, Mme HENNEQUIN, Mme LUCIEN, Mme DUBROCA (enseignants titulaires)

Représentants des parents d'élèves :

Mme MOSSINA, Mme EBERHARDT, et M. ABBASSI

Divers

Mme BALLY (Directrice des Francas)

M. BERNER (DDEN)

Membres excusés :

M. VANHOUTTE (enseignant complétant Mlle Lucien),

Mme DEMOUGE (Employée communale présente 1h/jour dans la classe de GS/CP)

Mme LAINE (psychologue scolaire du RASED)

Mme VIEILLE-MARCHISET (IEN de la circonscription Montbéliard 1)

Mme CHARRIER Beatrice (adjoint au maire de Dampierre sur le Doubs)

Mme GROS Virginie (adjoint au maire de Berche)

Mr PETIOT (maire de Berche)

MENETRIER Lucile (adjoint au maire de Dampierre sur le Doubs)

Mme KITTEL (Maître E au RASED)

Mme MONTFERME (ATSEM)

M. BARTHAUX, Mme DORIOL, Mme VUILLEMENOT, M. MILLOT (parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Mme LUCIEN Christelle

1. Rentrée 2020 – Généralités

1.1. Présentation de l'équipe pédagogique et du RASED (composition et fonctionnement)

ENSEIGNANTS et équipe éducative

Mme JOIGNEAUX

= classe de PS/MS

Mme DUBROCA

= classe de GS/CP

Mme LUCIEN (directrice) et M. VANHOUTTE

= classe de CE1/CE2

Mme HENNEQUIN

= classe de CM1/CM2

Mme MONTFERME

= ATSEM

Nathalie DEMOUGE

= 1 heure par jour en GS/CP

2 personnes en service civique devraient arriver d'ici fin novembre (au mieux) (Lisa Jacquinet et Maxime Coulardot)

RASED

Mme LAINE = psychologue scolaire

Mme KITTEL-WEICK = enseignante spécialisée (maître E).

L'équipe enseignante fait appel cette année à la psychologue du Rased pour des bilans pour quelques élèves. Mme KITTEL est intervenue pour faire passer une partie des évaluations CP/CE1 de début d'année. Elle a pris en charge 4 élèves de CE1 en lecture au cours de la période 1. Elle prendra en charge quelques élèves de CE1 en période 2.

SANTE

Mme LEBEAU = infirmière PMI (PS et MS)

Mme GUINARD = médecin PMI (PS et MS)

Mme QUINTAINE = Orthoptiste

Mme EUVRARD-TRIBLE = Infirmière collègue Voujeaucourt

Mme LUCOT : Médecin scolaire de l'Education Nationale

PIAL : Pole d'Inclusif d'Accompagnement Localisé mis en place.

Pour le secteur, c'est le PIAL de Bart qui sera utilisé. Mme Rollet (Principale du collège de Bart) est le pilote de ce pôle.

Le pilote :

- a la possibilité de nommer un coordonnateur de PIAL
- est chargé de l'organisation et de la gestion des emplois du temps des AESH en lien avec le service de l'école inclusive et les enseignants référents.
- est destinataire de différentes listes (identification des établissements, nom des élèves accompagnés avec AESH individuel ou mutualisé, informations sur les AESH),
- est informé de tout changement dans l'accompagnement des élèves,
- doit signer les évaluations annuelles des AESH (réalisées par l'autorité fonctionnelle). Le pilote interviendra seulement en cas de conflit, problème ou à la demande des acteurs, et aura une vigilance accrue lors de la 3ème année et avant cdi-sation.

Les AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

- sont nommés sur le PIAL et non pas sur un école précise ; cela suppose qu'ils peuvent changer d'établissement et d'emploi du temps en cours d'année en fonction des besoins repérés (notamment en cas d'absence d'un AESH / de nouvelles notifications ou de l'évolution des besoins des élèves au regard de leur gain d'autonomie).
- sont évalués chaque année par l'autorité fonctionnelle (directeur d'école ou chef d'établissement d'exercice).

1.2. Rôle du conseil d'école et liste des membres présents

Liste des membres présents lors des conseils d'école :

- Directrice de l'école
- 2 élus par commune (le maire ou son représentant + un conseiller municipal)
- Enseignants de l'école ainsi que les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment du conseil d'école
- Un membre du RASED
- Représentants de parents d'élèves titulaires en nombre égal à celui des classes de l'école
- DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
- IEN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école :

- Les autres personnes du RASED
- Les médecins chargés du contrôle médical scolaire
- L'infirmière scolaire
- Les assistants de service social et les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- Le personnel du périscolaire
- Les suppléantes des représentants de parents d'élèves
- Toute personne jugée utile en fonction de l'ordre du jour (AVS, ...)

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date de réunion choisie.

Il peut également être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de ses membres pour toute autre raison.

Compétences du conseil d'école :

- **Adopter le projet d'école et discuter de son élaboration**
- **Donner un avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école** (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment en ce qui concerne les formes de violence, de discrimination et de harcèlement, respect et mise en application des valeurs et des principes de la République).
- **Voter le règlement intérieur de l'école**
- **Etablir le projet d'organisation de la semaine scolaire**
- **Donner son accord sur :** l'organisation des activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

1.3. Effectifs année scolaire 2020-2021 et répartition des élèves dans les classes

Pré élémentaire			Elémentaire				Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1				CM2
13	10	10	15	18	12	13	7	98	4	24,5
23 élèves		25 élèves		30 élèves		20 élèves				

1.4. Prévisions d'effectifs pour les rentrées scolaires de septembre 2021 et 2022

Sous réserve de déménagements ou d'emménagements dans les 2 communes.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2021 :

Pré élémentaire			Elémentaire				Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1				CM2
6	13	10	10	15	18	12	13	97	4	24,25
19 élèves		20 élèves		33 élèves		25 élèves				

Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2022 :

Pré élémentaire			Elémentaire				Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1				CM2
9	6	13	10	10	15	18	12	93	4	23,25
15 élèves		23 élèves		25 élèves		30 élèves				

Rappel du seuil de fermeture de classe :

Il faut au minimum 78 élèves dans l'école pour maintenir les 4 classes.

Pour les futures rentrées scolaires, les effectifs sont stables.

1.5. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus au conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2020.

142 parents étaient inscrits sur la liste électorale. Il y a eu 95 votants (90 suffrages exprimés et 5 bulletins blancs ou nuls), soit un taux de participation de 66,90 %.

Rappel du taux de participation de l'année dernière : 55,63 %.

Les parents élus sont :

Mme MOSSINA, Mme DORIOL, Mme VUILLEMENOT et M. BARTHAUX, Mme EBERHARDT, M. MILLOT et M. ABBASSI.

Rappel : tous les représentants de parents d'élèves sont invités au Conseil d'école, mais seuls les titulaires sont consultés en cas de vote.

2. Règlement intérieur 2020 – 2021

Les enseignants proposent de conserver le règlement intérieur adopté l'an passé sans le modifier.

La charte de la laïcité est annexé au règlement intérieur.

Les membres du conseil donnent leur accord, le règlement est validé à l'unanimité.

La «Charte du bon usage des technologies de l'information et de la communication » adoptée l'an passé est reconduite. Il est rappelé que cette charte définit un cadre quant à l'utilisation des ordinateurs de l'école et aux conduites à tenir. Principalement destinée aux élèves des niveaux CE1 à CM2, les deux premiers points de celle-ci s'adressent également aux plus petites classes.

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité seront transmis aux familles par mail pour lecture.

Un document indiquant qu'ils en ont pris connaissance sera collé dans les cahiers de liaison et il devra être signé. Ces documents seront également consultables sur le blog de l'école.

3. Périscolaire

Une nouvelle équipe a été nommée : Morgan HIRSCHHEL, Laura LEFEBVRE, Audrey FREZARD et Marion BALLY (directrice).

Effectifs élevés :

Matin : 23 enfants

Midi : 48 enfants

Soir = 36 enfants

Mercredi = 13 enfants

Projets = le planning d'activité apparait sur la page facebook du périscolaire (à retrouver en lien sur le blog de l'école)

Question : Un parent d'élève pose la question de l'adaptabilité du mobilier pour les petits déjeunant à la cantine. Ils sont très peu concernés à ce jour (moins de 5 élèves). Une réflexion est engagée pour permettre d'utiliser des tables plus petites pour permettre aux plus jeunes de déjeuner à la bonne hauteur.

4. Projet d'école / Sorties / Spectacles

Date	Spectacle ou intervention	Classes concernées
Du 14 septembre au 15 octobre	<u>Projet piscine</u> 10 séances les lundis et jeudis matin de 9h55 à 10h40, soit 45 minutes dans l'eau à la Citédo à Sochaux. <i>Coût : 1250 euros (séances) + 1063,64 euros (transport)</i> <i>Financement partagé entre le SIVOM et l'association de parents d'élèves.</i>	CE1/CE2
21 septembre au 12 octobre	<u>Projet voile</u> 4 séances les lundis. Aucune possibilité de partager le bus avec d'autres écoles car une seule classe peut accéder à la base nautique par jour car il n'y a qu'un seul animateur. Cette année, le bus a pu être partagée avec la classe des CE1.CE2 qui allait à la piscine le même jour. <i>Coût : 240 euros (séances) + 363,64 euros (bus)</i>	CM1/CM2
Toute l'année	<u>Livre élu</u> : Dispositif départemental Sélection de livres à lire en classe avec des échanges entre les classes. Vote en fin d'année pour élire les 3 livres préférés => Exposition de travaux (littérature, art, ...) à la médiathèque à Montbéliard. <i>Coût = achat des livres travaillés (environ 100 euros).</i> <i>Financé par les chèques lire offert aux écoles participant au projet du livre élu.</i>	GS/CP CE1/CE2

Date	Spectacle ou intervention	Classes concernées
Toute l'année les lundis matin (de novembre à juin)	<p><u>Projet musique avec le Conservatoire de Montbéliard</u> Intervenante : Monika Kabaï Le lundi matin, séances de 45 minutes à une heure une semaine sur 2. Chorale, jeux musicaux, écoute musicale, travail sur les instruments. Pas de spectacle prévu pour le moment car il y a des incertitudes vis à vis des problèmes sanitaires. <i>Coût : Gratuit, pris en charge par PMA et le conservatoire</i></p>	PS/MS GS/CP CE1/CE2 CM1/CM2
En cours d'année (pas de date pour le moment)	<p><u>Spectacle Zingarelli</u> thème = les émotions Travail en amont de ce spectacle sur les émotions <i>Coût = 320 + achat du CD (1 livre offert pour l'école)</i></p>	PS/MS GS/CP
12 octobre 6 novembre	<p><u>Intervention de l'infirmière du collège de Voujeaucourt pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • APS (Apprendre à Porter Secours) : impossible pour le moment à cause des consignes sanitaires • Tests de dépistage auditifs et visuels <p><i>Coût : Gratuit</i></p>	CP et CE1
12/01/21 07/05/21 11/06/21	<p><u>Projet Ecole et Cinéma :</u> Projection de 3 films (Rabi, Mon voisin Totoro et le Roi des masques) <i>Coût = 690 euros environ, transport compris</i></p>	CE1/CE2 CM1/CM2
<u>Dates à venir</u>	<p><u>Projet handball</u> Intervention pour les GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 + <i>tournoi le lundi 14 juin au stade Pierre Maigret à Bethoncourt.</i> <i>Coût : Gratuit</i></p>	GS/CP CE1/CE2 CM1/CM2
18/03/21	<p><u>Concours kangourou</u> Entraînement sur des exercices de logiques mathématiques + passation d'un concours. Distribution de prix en fonction des résultats. <i>Coût : 169 euros</i></p>	CP CE1/CE2 CM1/CM2
Dans l'année	<p><u>Concours Eureka Maths</u> Épreuve collective avec une solution envoyée pour toute la classe sur des énigmes à résoudre en classe. L'objectif est de permettre aux élèves de s'entraîner entre les épreuves et d'affiner leur stratégie de recherche et d'organisation.</p>	CM1/CM2
17/05/21 (après-midi)	<p><u>Intervention de la brigade juvénile</u> Justice des mineurs, violences, vol, racket, harcèlement, actes d'incivilités, internet et ses dangers, ... <i>Coût : Gratuit</i></p>	CM1/CM2
8 ou 10 décembre (annulé pour le moment) Du 4 au 7 mai 21 ou 22 juin	<p><u>USEP</u> <u>3 rencontres sportives :</u> Activités gymniques, Orientation et athlétisme <i>Coût : Inscription à l'USEP = 300,95 euros + un transport à financer (environ 150 euros)</i></p>	GS/CP
Dans l'année	<u>Projet élevage d'escargots et de coccinelles</u>	GS/CP surtout mais possible pour les autres classes

5. Sécurité

5.1. Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité : catastrophes naturelles, risques chimiques ou autres...) reste inchangé. Les élèves seront confinés dans la salle de repos de la classe de PS/MS.

Un exercice de confinement sera réalisé dans l'année.

Le PPMS « Attentat-intrusion » reste inchangé.

Il y a 2 possibilités : le confinement ou la sortie de l'établissement.

Cas du confinement :

Les élèves de PS/MS/GS/CP se confineront dans la salle de repos. Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 seront confinés dans la bibliothèque.

Les enseignants fermeront les volets et les portes d'accès à cette classe (à clé).

L'alerte sera donnée via la ligne téléphonique.

Les élèves seront mis dans le noir et regroupés dans la mesure du possible à côté de la porte d'accès vers l'extérieur (au sol et en silence).

Cas de l'évacuation :

Si besoin, une évacuation est prévue sur l'extérieur.

Côté maternelle = par la porte entre la salle de repos et la rue

Côté élémentaire = par la porte entre la bibliothèque et la rue.

Un exercice de confinement sera été réalisé en décembre. Cette date est imposée par l'inspection académique. L'alerte sera donc donnée par l'inspection académique pour l'ensemble des écoles du département.

5.2. Risques d'incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 15 octobre 2020. L'évacuation a été rapide en 1 minute 30 environ.

Un second exercice sera réalisé en cours d'année.

5.3. DTA (Dossier Technique Amiante)

Certaines zones étant dégradées, le SIVOM a pris la décision de réaliser des travaux afin de recouvrir les sols abimés. Les travaux de la partie maternelle ont été réalisés en juillet 2020. Un parquet a été posé.

Les travaux de la partie élémentaire sont prévus en juillet/août 2021.

Une fiche RSST a été créée pour ce dossier l'année dernière demandant des travaux pour la remise en état des sols. Cette fiche a été clôturée. Une nouvelle fiche a été établie pour la deuxième partie des travaux de l'école. Ce point est inscrit dans le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) de l'école.

5.4. Aires de jeux

Une vérification a eu lieu le 23 septembre 2020. Quelques observations ont été soulevées. Des travaux pour la remise aux normes sont à envisager.

6. Coopérative

Le bilan 2019/2020 est présenté au Conseil d'école, la coopérative scolaire présentait un solde de : 2737,04 € au 1er septembre 2020.

Dépenses effectuées depuis la rentrée 2020 :

Abonnements de lecture pour les classes, divers achats de livres et de petits matériels, inscription concours kangourou, projet sur l'escargot, affiliation à l'USEP, ...

Recettes

Don de coopérative des parents = un don sera proposé d'ici les vacances de Noël.

Le SIVOM a donné une subvention en novembre (35 euros par élève pour l'année).

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de : 1783,17 €.

Les enseignantes proposent d'organiser une vente de biscuits Mistral pendant les vacances de printemps.

Une entrée d'argent se fera également avec les photos scolaires au mois de juin.

7. Bilan des dépenses avec les crédits du Sivom

Budget de 4500 euros pour l'année civile 2020.

Achat de fournitures scolaires et de livres à la SADEL

A ce jour, il reste 23,22 €. Aucune dépense n'est prévue avec cet argent.

8. Association de parents d'élèves

Comme chaque année au 1er conseil d'école nous récapitulons notre bilan financier et nous vous présentons nos projets à venir.

Tout d'abord, grâce aux ventes et actions menées en début d'année, l'association a pu participer financièrement à :

- 1) L'achat de calculatrices pour les CM2, futurs 6ème
- 2) L'achat des cadeaux et goûters de Noël
- 3) L'achat de trottinettes, draisiennes, zigzags pour la récréation des enfants
- 4) La participation aux frais de transport pour la session piscine.

Ceci pour un total de 3660€ environ.

Pour cette nouvelle année, une nouvelle présidente prend le relais de Nathalie Mattera, il s'agit de Carole Doriot. Coralie Nicolle est présidente adjointe, Christelle Demangeon trésorière, Emilie Eberhardt trésorière adjointe, Marion Grillot est secrétaire et Virginie Gros secrétaire adjointe. Accompagnées d'une belle équipe de 12 autres membres pour l'instant, nous vous proposons les actions suivantes jusqu'aux vacances de Noël :

- 1) **Vente de fumés/fromages** : octobre/novembre (bons distribués aussi dans les 2 villages).
- 2) **Vente de sapins de Noël et de chocolats** : cette vente remplacera l'habituel marché de Noël que nous sommes contraints d'annuler compte tenu des circonstances sanitaires... La vente de chocolats sera proposée dans les villages uniquement par commande internet, donc n'hésitez pas à aller voir les voisins...
- 3) **Vente de galettes** : bon de commande en décembre pour bien démarrer l'année 2021 !
- 4) **Moment de Noël pour les enfants** à l'école avant les vacances de décembre.

Pour 2021 : (prévisionnel ou annulation en fonction de la situation sanitaire)

Mars : organisation carnaval

Avril : vente de fumé - Goumois

Mai : Marche Berche / Dampierre

Juin ou Juillet : repas de fin d'année scolaire

Les dates fixes restent à définir, et bien sûr sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire.

9. Travaux/Entretiens et Remerciements

9.1. Travaux et entretiens

- **Vérifications annuelles**
 - Extincteurs et BAES (périodicité annuelle) : Vérification effectuée en mai 2020
 - Électricité (périodicité annuelle) : Vérification prévue normalement en décembre 2020
 - Chaudière (périodicité annuelle) : Vérification effectuée en octobre 2020
 - Système Sécurité Incendie (périodicité annuelle) : fait avec les extincteurs
 - Aire du jeux (périodicité annuelle) : Nouveau jeu à bascule installé. Vérification effectuée le 23 septembre 2021. Il conviendra également de communiquer le plan de suivi de cet aire de jeux.
 - DTA : (périodicité : tous les 3 à 5 ans) : Vérification effectuée en septembre 2019 mais à refaire après la fin des travaux en 2021 pour mettre à jour le DTA.

- Classe de PS/MS :
Veleda derrière un tableau mobile
- Ecole :
 - Fond de poubelle de la cour côté élémentaire
 - Rangement des trottinettes et des tricycles (un devis a été effectué et approuvé par le SIVOM pour un abri de 11m² pour un montant de 5642 euros)
 - Place de stationnement devant l'école (le SIVOM réfléchit à cette possibilité afin de permettre à tout le personnel éducatif de se garer)
 - Heure de ménage de Véronique : temps de ménage à augmenter car avec le nouveau protocole, le temps n'est pas suffisant pour permettre le nettoyage complet du côté maternelle. De plus, une question est soulevée sur les produits ménagers utilisés pour nettoyer le parquet avec une crainte que le produit actuel ne l'abime. (le SIVOM a accordé 30 minutes de plus par soir à Véronique Montfermé et une réflexion est en cours sur le produit utilisé pour le parquet)


9. 2. Remerciements

Au SIVOM

- Classe de GS/CP :
 - Emploi d'une personne pour une heure chaque matin (renouvelé)
- Pour l'école :
 - Subvention pour la coopérative scolaire
 - Réglage des tables en début d'année dans les classes
 - Remaniement des salles de classes (échange de table)
 - Évacuation de matériel et de déchets en début d'année
 - Vérification de sécurité (extincteur, chaudière, électrique, DTA, Aires de jeux, ...)
 - Travaux de revêtement de sol (côté maternelle) avec la pose d'un parquet
 - Ramassage des feuilles
 - Remise en place du vidéo projecteur dans la salle informatique
 - Changements d'ampoule et de néons
 - Achat du nouveau jeu pour la cour
 - Changements des serrures côté maternelle
 - Déplacement des porte-manteaux du côté maternelle dans la salle de motricité afin de séparer les zones d'accueil des 2 classes côté maternelle (suite au nouveau protocole renforcé de novembre)
- Classe de PS/MS :
 - Evier de la classe changé

La séance est levée à 19H.

Signature :


 Mlle LUCIEN Chouette
 La directrice

Fait le 6 novembre 2020 à Dampierre sur le Doubs